

MJC Gérard Philippe

Assemblée Générale Ordinaire

Année 2023

Vernissage ateliers arts plastiques de la MJC lors des talents claytiens juin 2023



Représentations atelier jouons ensemble à l'espace jaqueline Auriol, janvier 2024



Collectif El Mariachi Cocula et les circaciens Méli-Mélo, vide grenier mai 2023

Représentations des ateliers de la MJC lors des talents claytiens juin 2023



Documents statutaires
Assemblée Générale
Samedi 23 mars 2024
(Les Clayes-sous-bois)



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE	P7.
---	------------

RAPPORT D'ACTIVITÉ	P9
---------------------------------	-----------

➤ PRÉAMBULE	P11
➤ QUELQUES CHIFFRES	p13
➤ BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES	P17
➤ BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS	P25
➤ LES PERSPECTIVES GÉNÉRALES POUR 2023	P28

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2022	P29
--	------------

➤ RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE	p31
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	p33
➤ COMPTES ANNUELS	P39

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philipe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT 2023

RAPPORT MORAL SAISON 2022 / 2023

Bonjour à toutes et à tous.

Je tiens d'abord à vous remercier pour votre présence et votre soutien. Nous en avons plus que jamais besoin à une époque où consommer devient malheureusement presque une règle, alors qu'une association, pour fonctionner correctement, a essentiellement besoin de participation.

Il nous faut absolument favoriser cette prise de conscience de l'esprit associatif pour faire vivre notre MJC. Dans cette optique, le Conseil d'Administration a demandé à chaque animateur d'être présent au prochain Forum des Associations pour prendre les inscriptions de leurs propres ateliers. (Ces dernières années, certaines de ces inscriptions étaient assurées par des bénévoles qui nous rendaient un très grand service mais qui ne connaissaient pas les activités et ne pouvaient, de ce fait, pas forcément expliquer le contenu des ateliers aux nouveaux arrivants.)

Dans la mesure où la présence de l'animateur ne serait pas possible, nous leur demandons de s'organiser, bien en amont, pour mobiliser les participants de **leurs** ateliers afin qu'ils puissent les remplacer sur le Forum. Qui, mieux que la personne qui enseigne ou la personne qui pratique, peut renseigner de nouveaux adhérents sur l'activité.

Il n'y aura donc plus de bénévoles extérieurs à leurs ateliers pour gérer les inscriptions à leur place. Les bénévoles, présents ce jour-là, seront tous mobilisés pour l'accueil et les caisses.

Nous avons également insisté sur le fait, qu'à la rentrée de septembre, aucun atelier ne démarrera si le nombre minimum de participants par atelier n'est pas atteint. Là encore, nos animateurs devront solliciter l'aide des personnes déjà inscrites pour les aider à compléter les groupes.

Ces nouvelles dispositions devraient, non seulement nous permettre d'assurer un meilleur équilibre financier mais aussi inciter les membres de la MJC à s'impliquer un peu plus dans son fonctionnement.

La saison 2022 / 2023 confirme une très légère augmentation du nombre de nos adhérents, par rapport à la saison précédente. Nous remontons doucement mais sûrement la pente même si nous sommes encore loin d'avoir retrouvé le nombre d'adhérents d'avant COVID.

Pour la rentrée 2022 nous n'avions pas réussi à recruter une animatrice pour reprendre nos ateliers anglais, fermés depuis le confinement. Ce qui peut expliquer, en partie, cette difficile remontée du nombre de nos adhérents.

Pour cette nouvelle saison, heureusement, quelques ateliers anglais ont pu enfin ouvrir et nous espérons retrouver rapidement le niveau de participation de 2020.

Madeleine Chassang qui a repris pour quelques mois l'atelier flûte de Lina Rintoul a prolongé son partenariat avec nous en nous proposant d'animer un groupe de musique partagé (flûte, saxo, piano et chant) et n'a pas ménagé ses efforts pour redynamiser la musique à la MJC.

Nos stages en direction des jeunes remportent toujours un franc succès.

La MJC prend à sa charge 50% du tarif des stages pour permettre à plus d'enfants de découvrir des activités variées. De nouveaux stages comme « Digital Art » sont très demandés par les ados mais aussi par un plus jeune public avec des résultats très impressionnants. Cet atelier va nous permettre de participer cette année aux deux journées du Geek up festival.

La foire aux jouets, au gymnase Gilardi, du mois de novembre, est toujours un moment très attendu et chaleureux même si nous constatons depuis deux ans une vraie diminution du nombre d'exposants. Il faudra peut-être réfléchir à une nouvelle organisation ou à un partenariat associatif. En revanche, le vide- grenier de centre-ville du mois de mai a remporté un immense succès.

AM

Nombreux exposants pour cette journée très festive avec restauration et un groupe de Mariachi accompagné de danseurs circassiens sur échasses qui ont animé cette belle journée avec joie de vivre et bonne humeur. Exposants et visiteurs nous ont largement exprimé leur satisfaction.

Nous voulons favoriser les partenariats avec les autres associations de la ville pour monter de nouveaux projets comme les Danses du Monde et reprendre le Royaume du jeu interrompu depuis le confinement.

Pour organiser tous ces moments festifs et aussi pour assurer la gestion de la MJC nous avons un grand besoin de bénévoles.

Alors, venez nous rejoindre soit, pour nous apporter une aide ponctuelle sur les événements, soit pour vous impliquer au sein du Conseil d'Administration et mettre en place vos idées.

Une association s'enrichit toujours de la diversité et des idées de chacun.

Je le dis chaque année, une association n'existe que grâce à ses bénévoles. Sans bénévoles il n'y a plus d'association.

Je tiens donc à remercier, très chaleureusement, tous les membres du Conseil d'Administration ainsi que toutes les personnes qui nous aident régulièrement ou très ponctuellement pour mettre en place des événements exceptionnels.

**Nous avons besoin de vous.
La MJC c'est vous !**

Anne-Marie DELAHAYE

Présidente de la MJC G.PHILIPPE



MJC - Gérard Philipe
Place Charles De Gaulle - 78340 Les Clayes s/ Bois
Tel: 09 67 08 39 01
contact@mjclesclayes78.org

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philipe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

1 PRÉAMBULE

Chères adhérentes, chers adhérents, chers parents,

Notre structure associative poursuit la consolidation de ses adhésions/participations malgré un contexte inflationniste difficile. Cependant nous devons veiller à notre équilibre financier (avec le soutien de la ville). L'actualité nous montre qu'il est essentiel d'apprendre à vivre collectivement en partageant un socle de valeurs communes et de maintenir des lieux et espaces de partage et de convivialité.

A ce titre, les MJC restent un bel outil, un beau projet pour contribuer à la construction d'une société démocratique.

Il ne tient qu'à nous, qu'à vous toutes et tous de faire vivre cet outil façonné par les générations précédentes et dont l'avenir reste à imaginer, de le modeler à l'image de la société que l'on souhaite construire collectivement.

Pour ce faire l'association peut compter sur l'implication de forces vives, empreintes de valeurs communes :

- Les partenaires institutionnels (le ministère de la jeunesse et des sports, la fédération régionale des MJC en Ile-de-France, la communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, la ville des Clayes-sous-Bois).
- Les partenaires associatifs (ces dernières années, l'ALMG, l'association des familles, Cap, les Clayes/Villepreux en transition, Cléta, la garde des Clayes, Impronet, Loisir et Culture de Plaisir, la LIDY, la Ludothèque de Rambouillet, la tour des Clayes, la Parenthèque, la Paroisse verte, les Scouts des Clayes le Tourbillon, magie sur ordonnance, Méli-Mélo).
- Les membres du conseil d'administration, garants du respect des valeurs de l'association et de son bon fonctionnement.
- Les adhérents, socle fondateur du modèle associatif.
- Les bénévoles qui s'impliquent sans compter, pour le plaisir de faire un bout de chemin ensemble.
- Les salariés, volontaires et engagés dans notre projet.
- Et tous ceux que l'on rencontre de manière parfois de manière fortuite, le temps d'un projet ou d'une action.

Utilisons ensemble la MJC afin de construire un avenir pour le plus grand nombre dans cette diversité, cette tolérance et cette bienveillance qui nous caractérise.

De grandes perspectives nous attendent, riches et motivantes,

Elles vont nous permettre d'échafauder quelques pistes ou questionnements toujours d'actualité :

- Le projet associatif pour s'adapter à un contexte local et extra-local nouveau à venir (évolution des attentes et des besoins des citoyens, création de nouveaux territoires tels que les communautés d'agglomération, les quartiers politique de la ville, de nouveaux partenariats associatifs etc...).
- Comment favoriser les échanges entre générations ?
- Comment accepter nos différences et nous regrouper autour d'un projet commun ?
- Comment permettre au plus grand nombre de trouver sa place dans la société ?
- Quelle place donne-t-on et doit-on donner aux jeunes pour leur permettre de construire un monde plus juste, base de notre démocratie ?

Osons expérimenter, faire preuve de créativité et inventer les outils sur lesquels nous appuyer.

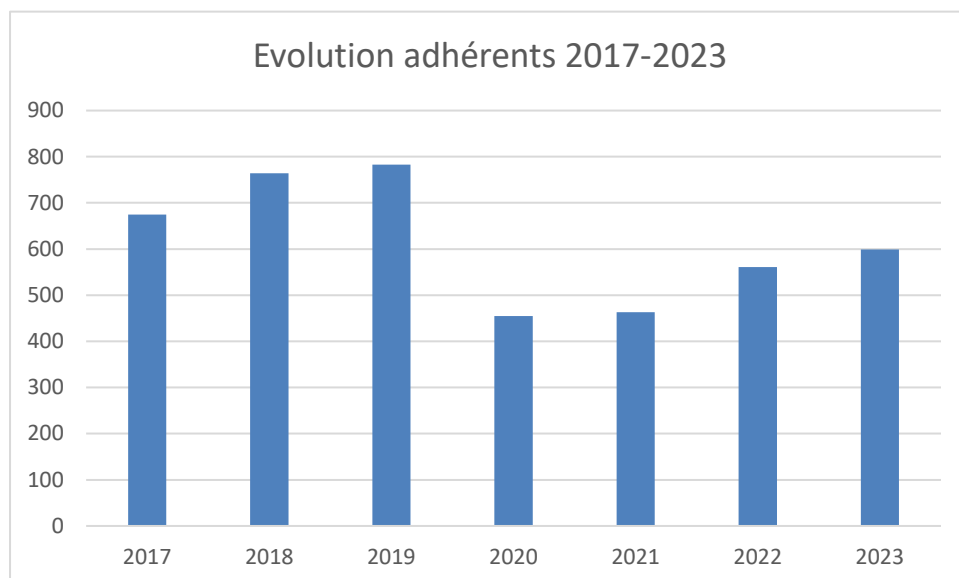
Ensemble, participons collectivement au développement de la société de demain, plus durable, plus responsable avec notre énergie, notre attachement aux valeurs de la république et de l'éducation populaire, pour qu'ensemble nous construisions un socle solide sur lequel les générations futures pourront s'appuyer et inventer la société future !

Yves LE BOËNNEC

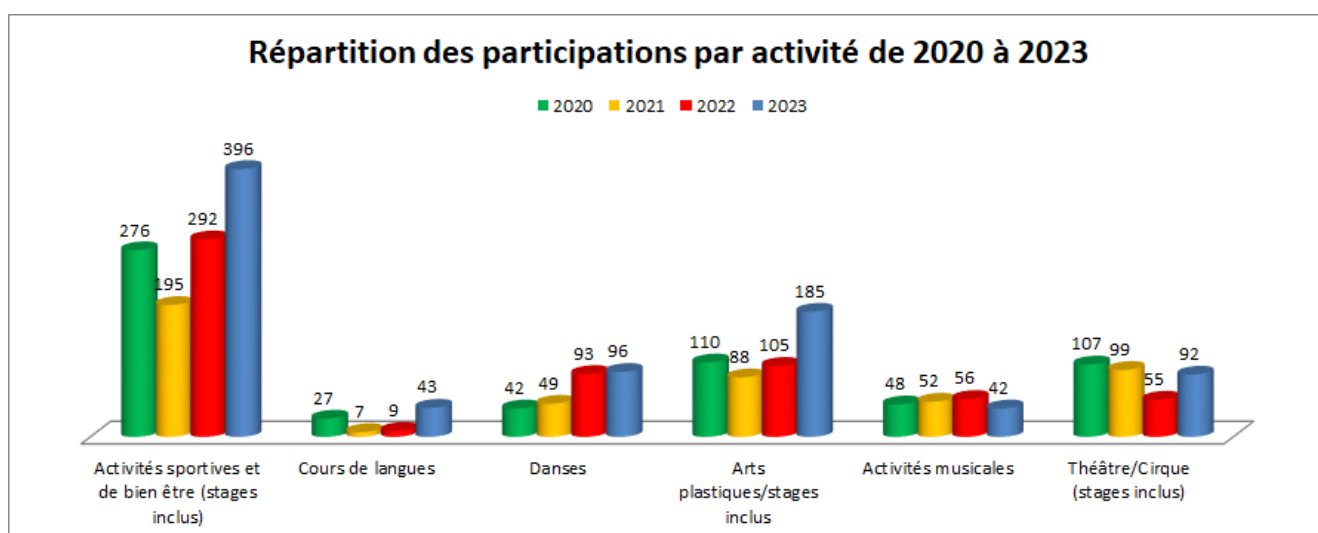
Directeur

2 EVOLUTION DES ADHÉSIONS

L'association retrouve progressivement le niveau d'adhésion de 2019.



Après une forte baisse en 2020, l'association voit une poursuite de la hausse du nombre d'adhérents (+21% en 2022, +7% en 2023), toutes tranches d'âges confondues.



L'augmentation des adhésions et des participations se poursuit avec une augmentation importante des participations (+ 42% participations et +7% adhésions, comparatif 2022/2023). Les adhérents semblent renouer avec la pratique d'une ou plusieurs activités malgré le choix de l'augmentation des tarifs d'activités de 3% pour la saison 2022-2023.

Les activités de langue ont cette année marqué la plus forte progression (+126%) dû à la création de nouveaux ateliers d'anglais (enfants et adultes) et le recrutement de 2 nouveaux animateurs (Nadine PALLOIS et Christophe BAUDIN). En gym, la très bonne dynamique se poursuit grâce à l'implication de nos animatrices et de notre animateur (Pascale DUMAS, Florian MARIE-LUCE, Chantal PEREZ et Karine TEMIN). L'activités YOGA poursuit son développement avec la création d'un atelier supplémentaire le

mardi soir sous l'impulsion de Barbara GERARD. Les ateliers Zumba adultes rencontrent un vif succès, en début de saison ils étaient tous complets ! L'atelier de Batchata, créé la saison précédente, se consolide suivi de l'atelier Salsa qui se stabilise avec une belle dynamique. L'ensemble de ces activités sont portés par Yalili RODRIGUEZ qui, grâce à son dynamisme, sait insuffler une bonne énergie à l'ensemble des adhérents.

La danse poursuit l'augmentation de ses effectifs (+7%) grâce à la bonne implication de leurs animatrices (Anaïs BABLON - danse orientale, Sylvie EBOUE - street dance et danse hip-hop, Yalili RODRIGUEZ - danse salsa). Toutes attendent avec impatience les représentations de fin de saison pour retrouver le devant de la scène.

Les activités musicales peinent à retrouver une progression des effectifs (-8%), cela est dû notamment à la difficulté de relancer l'activité chorale enfant/ados, mais la rentrée 2024-2025 devrait nous permettre d'inverser la tendance avec l'articulation de cette activité chant/chorale avec l'atelier de musique collective « jouons ensemble ».

Les autres ateliers musicaux maintiennent leur dynamique malgré une forte baisse en violon, merci aux animateurs pour leur implication (Manuel ANOYVEGA & Matias ANOYVEGA/piano jazz, Lina RINTOUL/fûte, Madeleine CHASSANG/jouons ensemble, Francis BEAUCAMPS/violon & piano, Javier SAMUDIO/guitare).

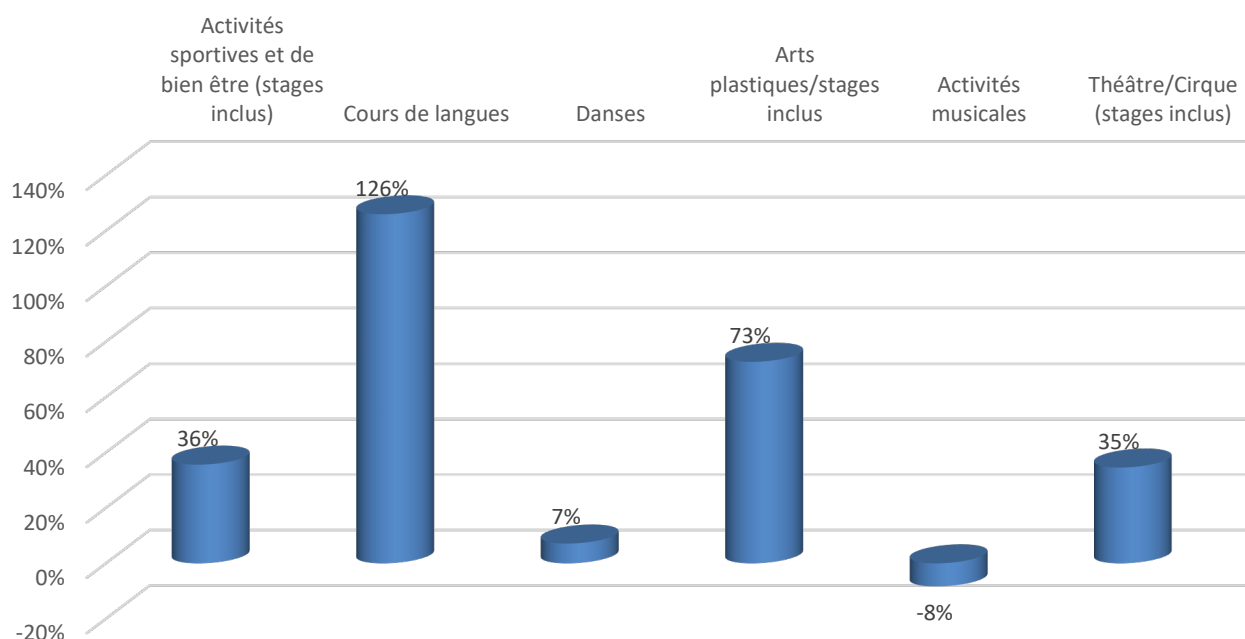
Notons qu'une nouvelle dynamique musicale a émergé avec la création d'un atelier de musique collective constitué de plusieurs instruments (flûte, saxophone, chant, piano...) et animé par Madeleine CHASSANG, « Jouons ensemble ». Depuis plusieurs années nous souhaitons voir émerger un tel atelier qui devrait renforcer la possibilité d'amener les ateliers de musique individuels vers une dynamique collective.

Les ateliers arts plastiques laissent apparaître un fort développement (+73% de participation), portés par nos 2 nouveaux animateurs (Marjolaine ROBERT DE SAINT VINCENT, ateliers enfants/ados et Christophe BAUDIN, nouvel atelier adultes). Il faudra cependant laisser un peu de temps aux ateliers arts plastiques en direction d'un jeune public se consolider à la suite de leurs arrêts prématurés la saison dernière (absence de l'animatrice en fin d'année suite à un accident). L'animatrice, Marjolaine ROBERT DE SAINT VINCENT apporte un nouveau souffle avec des idées originales et des apports techniques enrichissant. Christophe BAUDIN développe son approche pédagogique différenciée et de nouvelles propositions de stages qui remportent un vif succès (stages qui expliquent en partie le développement important des participations).

Les ateliers de peinture autonome perpétuent leurs moments de partage et de convivialité sous la houlette des référents bénévoles, Armelle LAMANDE et Armelle GOURLAOUEN. Je tiens à remercier chaleureusement Armelle LAMANDE qui a décidé de passer la main à Jacques DUBOIS, désormais référent de l'atelier du lundi, merci à lui pour son implication future. Les adhérents restent toujours fidèles aux ateliers terre/modelage adultes assuré par Anita LOISEL, grâce notamment à la qualité et à la richesse de leurs contenus et à l'esprit de convivialité et de partage qui y règne.

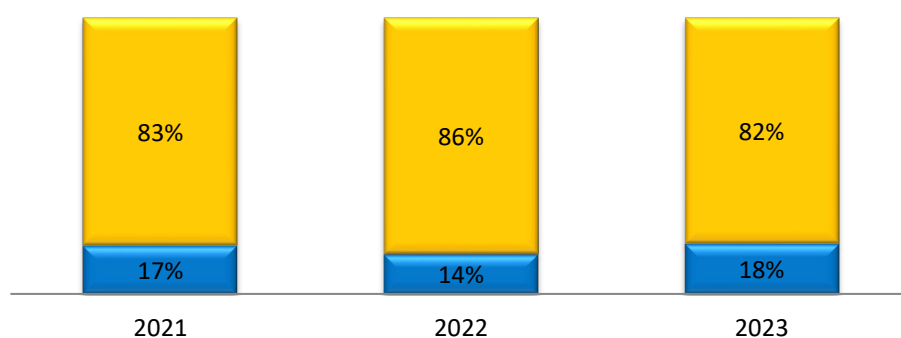
Les ateliers théâtre enfants/ados connaissent toujours un fort engouement avec Abdel CHAOUI. Quant au théâtre d'improvisation, un nouveau groupe s'est constitué cette année, laissons-leur le temps de trouver leur place et de nous proposer de belles soirées d'improvisation. A noter qu'un nouvel atelier théâtre adultes a vu le jour, animé par Pascal ROUX, nous attendons avec impatience le spectacle de fin d'année qui devait nous régaler avec une interprétation de scènes de Jean-Michel RIBES. Les ateliers cirque n'ont malheureusement pas pu démarrer cette saison faute d'animateur.

Variation des participations entre 2022 et 2023



Répartition par sexe de 2021 à 2023

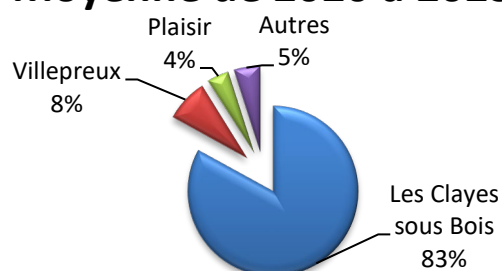
■ Hommes ■ Femmes



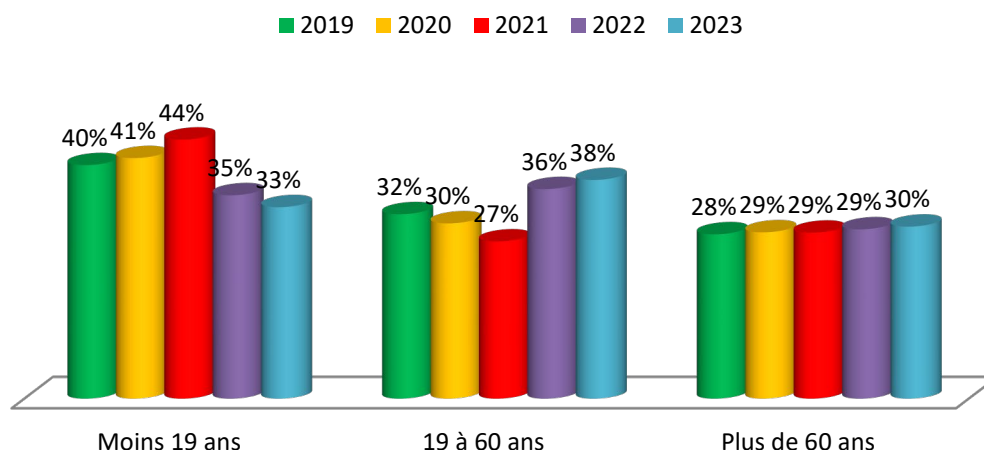
La répartition homme /femmes revient à son niveau de 2021. On notera qu'en 2019 la répartition était de 77% pour les femmes et de 23% pour les hommes.

La majeure partie des adhérents habitent les Clayes-sous-Bois (83%). Ce chiffre reste globalement stable depuis 5 ans. Par rapport à 2022, on constate une légère baisse des villepreusiens (- 2%) et un très légère augmentation des plaisirois (+1%).

Répartition des adhérents ville Moyenne de 2020 à 2023

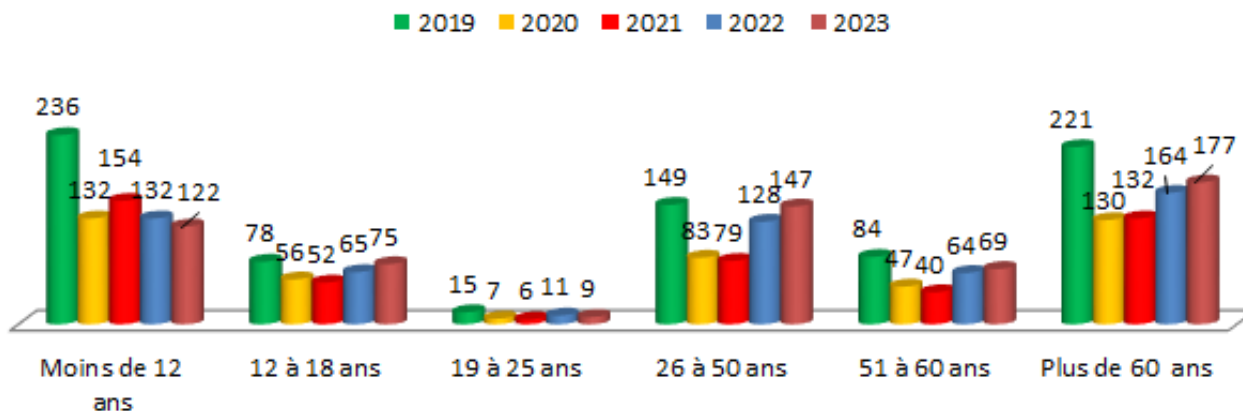


Répartition par tranche d'âge de 2019 à 2022



Les répartitions par tranches d'âges varient fortement entre la tranche « moins de 19 ans » et la tranche « 19-60ans », la dernière tranche reste stable depuis ces 5 dernières années.

Répartition par tranche d'âge de 2019 à 2023 en nombre d'adhérents



3 BILAN DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

3.1 ACCOMPAGNEMENT CULTUREL

Après avoir développé un partenariat avec le théâtre de Saint Quentin il y a plusieurs années, nous souhaitons relancer ces actions riches en échanges au cours de la saison 2024-2025...

En développant également un partenariat avec l'Espace Philippe NOIRET.

3.2 STAGES

Nous poursuivons la mise en place de stages en direction d'un public jeune et adultes. Avec comme ligne directrice le partage et la convivialité.

STAGE MARIONNETTES.



Pour le plus grand plaisir des jeunes, nous avons mis en place un stage autour de la création puis de la manipulation de marionnettes.

L'intervenant, Jean-Philippe AGE, a mis en place un atelier complet allant de l'écriture d'un spectacle à la création des personnages de marionnettes et à l'apprentissage de leur manipulation.



STAGES MAGIE.

En partenariat avec l'association « Magie sur ordonnance », Denis VOVARD anime régulièrement des stages durant lesquels nos apprentis s'initient et se perfectionnent dans l'art de la magie.

STAGES ANIMATION SCIENTIFIQUE/DEVELOPPEMENT DURABLE.

Nous allons, comme précisé l'année dernière, relancer ces actions autour de la vulgarisation scientifique en y intégrant le développement durable qui doit plus que jamais nous mobiliser et mobiliser les jeunes générations.

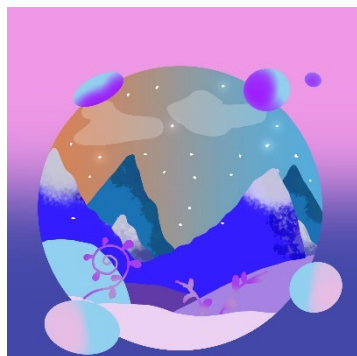
Nous avons mis en place un partenariat avec l'association « les petits débrouillards » afin d'assurer un contenu de qualité durant ces animations qui s'achèveront par une restitution documentée et démonstrative des principales lois physiques abordées.

STAGES CIRQUE CLOWNESQUE.

La pratique du cirque au sein de l'association se poursuit autour des stages proposés durant les vacances scolaires, « dans et hors les murs » (accueils ponctuels sous le chapiteau de l'association partenaire Méli-Mélo, à Versailles). Les jeunes apprennent également à s'écouter, à s'observer et à se faire confiance en assurant notamment la sécurité de son partenaire (toujours sous l'œil attentif et bienveillant des animateurs).



STAGES DIGITAL ART.



Une nouveauté cette saison. Sur une proposition innovante de Morgane LABARRE, illustratrice professionnelle, nous avons mis en place des stages de création graphiques sur tablette électronique (Ipad) à l'aide notamment d'un stylet !

Les thématiques ont suivi le rythme des saisons pour le plaisir des petits et des plus grands.

Nous programmons de développer de nouveaux stages en direction d'un public adultes.



STAGES ATELIER CREATIF.



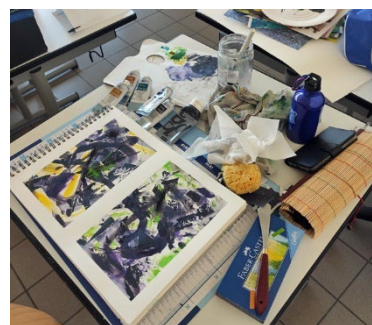
En place depuis 4 ans, cette technique créative pour petits et grands a trouvé son rythme. Tant est si bien que nous la proposons désormais lors de chaque « petites vacances » et durant les vacances de Noël, en l'adaptant aux thématiques du moment (Halloween, Noël, Hivers, Printemps). Marie LEULLIER, claytienne passionnée par la pratique du collage/pliage en tout genre, poursuit donc son engagement en animant cet atelier avec une grande patience.

Nos jeunes adhérents font également preuve d'une grande patience et d'un réel intérêt à

aider son voisin quand cela est nécessaire.

STAGES ARTS PLASTIQUES ADULTES.

Autour de thématiques très variées (arts abstrait, collages, textures), Christophe BAUDIN a animé des stages très appréciés des participants. Cela a été l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre le concept d'art abstrait pas toujours facile à appréhender pour les non-initiés.

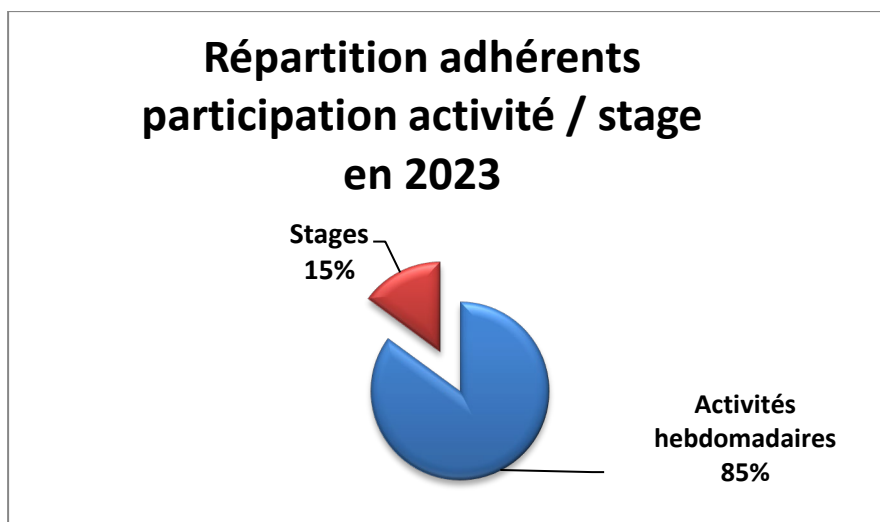


STAGES QI GONG



Karine TEMIN a proposé cette année un cycle de stage autour de la pratique du QI GONG. Les participants ont pu s'imprégner de cette pratique ancestrale chinoise alliant bien être et santé.

La part des stages reste stable. Signe de l'intérêt porté à la mise en place de stages enfants, ado et adultes. On notera une baisse des effectifs lors des stages cirque.



3.3 MUSIQUE

Tableau général des inscrits par discipline, comparatif 2021-2023.

Activité	Total activité 2021-2022	Total activité 2022-2023	Total activité 2023-2024	Différence N-1
Chant variété / chant chorale	9	9	0	-9
Eveil musical	6	4	0	-4
Flûte traversière/à bec	9	10	9	-1
Guitare folk	7	10	9	-1
Musique d'ensemble			6	6
Piano variété jazz	16	17	17	0
Violon	5	6	1	-5
Total adhérents musique	52	56	42	-14

Madeleine CHASSANG, animatrice de l'atelier de musique collective « jouons ensemble » est parvenue, sans ménager ses efforts, à constituer une véritable formation musicale multi-instruments (saxophone, piano, flûtes et voix). Les ateliers flûte, violon/piano classique/jazz et guitare, respectivement animés respectivement par Lina RINTOUL, Francis BEAUCAMP, Manuel ANOYVEGA et Javier SAMUDIO, se stabilisent malgré une baisse des adhérents dans l'atelier violon. Les adhérents ont régulièrement participé à des représentations « hors les murs » contribuant à leur niveau à la dynamique culturelle



locale. La musique voit ses effectifs baisser, baisse liée principalement au non-renouvellement de l'atelier chant/chorale. Nous maintenons désormais 3 temps de représentations dans la saison qui mobilisent les adhérents et un public bienveillant toujours bien présent.

LA PRATIQUE COLLECTIVE DOIT RESTER UNE VALEUR FORTE.

Bien apprendre à pratiquer un instrument individuel pour ensuite pouvoir jouer au sein d'un collectif reste toujours une ligne directrice forte de l'association.

PERSPECTIVES.

Le développement d'une dynamique collective reste un axe essentiel pour la pratique musicale au sein de la MJC.

Parmi les axes forts :

- *Continuer de diversifier les disciplines. L'année prochaine, un atelier de chant/chorale enfants devrait voir le jour.*
- *Favoriser des temps de rencontres musicales en milieu de saison avec tous les instruments constituera une occasion supplémentaire d'organiser des duos, trios et quartets.*
- *Aller hors les murs en investissant d'autres espaces de la ville.*
- *Développer de créations inter-disciplines.*

3.4 LANGUES

Les ateliers anglais enfants se relance avec l'embauche d'une nouvelle animatrice, Nadine PALLOIS. Il nous faudra faire preuve de patience pour reconstruire la dynamique de ces ateliers.

Remercions Anne SCHOFIELD qui a assuré les ateliers anglais adultes durant plusieurs années. Elle est remplacée par Nadine PALLOIS pour le groupe anglais débutant et par Christophe BAUDIN pour le groupe anglais confirmés.



3.5 THÉÂTRE

Improvisation théâtrale :

- Atelier junior (13-18 ans).

Le groupe de jeunes, maintien un socle solide et accueil de nouveaux arrivants. Ils nous régaleront toujours autant à montré leur engagement et leur sens du collectif lors de leurs 2 dernières représentations.

De nouvelles contributions sont en réflexion, notamment investir le kiosque du centre-ville le temps d'une animation dominicale.



Théâtre.

Chez les jeunes, Abdel CHAOUÏ poursuit ce travail de mobilisation autour de projets transversaux et inter-ateliers.

Nous constatons la formation d'une réelle complicité entre celles et ceux qui pratiquent depuis plusieurs années !

Entrainant les nouveaux dans leur sillage.

3.6 DANSE

Street dance/danse hip-hop.

Animés par Sylvie EBOUE, les effectifs des ateliers se sont renforcés. Nous avons ouvert en début de saison un atelier adultes en Street-dance.

Les représentations de fin d'année permettront de valoriser l'ensemble des participants.

Danse orientale.

En partenariat avec l'association « Ambre & Jasmin », l'activité, assurée par Anaïs BABLON se poursuit avec un groupe d'une douzaine de personnes. Et un noyau dur de 8 personnes.

Les adhérentes participent régulièrement à diverses actions, valorisent la MJC (Forum des associations, talents claytiens).



Leur présence haute en couleur à ces événements est à saluer.

Zumba.

Les ateliers animés par Yalili RODRIGUEZ quant à eux emportent un bel engouement.

Nous avons également ouvert un nouvel atelier prometteur pour les plus jeunes (Zumba Kids).

L'organisation de soirées alliant danse et zumba, pourrait permettre de dépasser la pratique sportive et de partager, le temps d'une soirée, un moment festif et convivial. Avis aux adhérents qui souhaiteraient s'investir dans l'organisation !

Danse salsa.

Assurée par Yalili RODRIGUEZ, l'activité conserve un groupe d'une dizaine de personnes motivées.

Nous proposerons des stages communs avec l'atelier de Batchata la saison prochaine pour renforcer la dynamique et la convivialité en les clôturant par un temps festif.

Danse Batchata.

Animé par Yalili RODRIGUEZ, cette activité a rencontré son public et nous promet de belles représentations de fin d'année.

3.7 GYMNASTIQUE ET BIEN-ETRE

Pass Gym.

L'activité sous forme de pass semble convenir au plus grand nombre.

L'activité QI GONG Nous avons accueilli 2 nouvelles animatrices, Marlène MAHE (pilate, renforcement musculaire, stretching) et Karine TEMIN (Qi Gong).

A la demande des adhérentes, nous avons intégré une nouvelle activité au Pass Gym, le Qi Gong, ce qui leur a permis de découvrir cette pratique millénaire chinoise.

Le pass gym remporte un vif succès et voit ses effectifs renouer avec la période de 2019. La complémentarité, la diversité et la qualité des animatrices (Pascale DUMAS, Marlène MAHE, Chantal PEREZ et Karine TEMIN) et de l'animateur Florian MARIE-LUCE y ont sans aucun doute contribué !

Oser Bouger !

A partir d'une idée originale, « Comment permettre aux personnes qui n'osent pas bouger leur corps au sein d'un groupe » l'atelier a poursuivi son développement depuis maintenant 3 années. Je tiens à remercier Chantal PEREZ qui a apporté, de manière bénévole, par son enthousiasme et son empathie, les valeurs de partage et de convivialité chères à la MJC. Chantal souhaite passer la main après avoir tant œuvré et donné une âme à cette activité. Espérons que nous serons en mesure d'assurer la continuité en nous appuyant sur l'aide de nouvelles adhérentes bénévoles.

Yoga.

Barbara GERARD poursuit le développement du Hata Yoga au sein de la MJC. Le nombre d'adhérents est en forte progression et un nouveau créneau horaire a été mis en place. Afin d'enrichir la pratique, l'idée est de proposer des stages thématiques.

3.8 ARTS PLASTIQUES

Les ateliers de peinture autonome restent toujours l'occasion d'échanges et de convivialité tout en gardant un esprit créatif sous l'œil bienveillant de leurs référents bénévoles (Armelle LAMANDE et Armelle GOURLAOUEN). Saluons l'implication d'Armelle LAMANDE qui passe la main à Jacques DUBOIS.

Nos nouveaux animateurs des ateliers arts plastiques ont désormais pris leurs marques, Marjolaine ROBERT DE SAINT VINCENT pour les ateliers enfants/ados, avec une nouvelle approche de la pratique artistique autour de collages, montages et assemblages pour certains. Christophe BAUDIN avec une approche moins académique mais tout aussi riche en contenus et construites que les ateliers dessin/peinture adultes des années précédentes.

Les ateliers terre/modelage animés par Anita LOISEIL sont toujours proches de leur maximum en termes d'effectifs, ce qui nous amène régulièrement à refuser de nouvelles personnes. Nous sommes malheureusement à la limite de ce que nous pouvons proposer par rapport aux salles de stockage à disposition...

Grâce au sens du collectif, à l'engagement de leurs animatrices, de leur animateur et de leurs adhérents, ces activités terre/modelage et arts plastiques favorisent les échanges entre adhérents et générations, et contribue à renforcer notre projet associatif.



PERSPECTIVES.

- Développer les stages notamment autour des arts plastiques, de la pratique du Yoga mais également autour des activités danse.
- Favoriser le développement de projet interdisciplinaires.
- Proposer quelques soirées thématiques autour de conférences si les adhérents se mobilisent dans l'organisation.
- Développer la MJC hors les murs en ouvrant des actions sur différents quartiers de la ville.

4 BILAN DES ANIMATIONS ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS

4.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le socle de la MJC, association d'éducation populaire, est essentiellement constitué par ses adhérents. L'organisation d'événements est le fruit de leur volonté d'action, d'implication, d'engagement dans la vie associative, avec le soutien, quand cela est nécessaire, des animateurs.

C'est dans cet état d'esprit que les événements sont mis en place. Certains pourront se poursuivre, d'autres marqueront une pause pour mieux repartir ou faire émerger d'autres initiatives.

SOIRÉES ET MATCHS D'IMPROVISATION THÉÂTRALE.



Nous retrouvons le rythme des événements annuels habituels, le vide grenier, les talents claytiens, la foire aux jouets.

Nous poursuivons notre souhait de développer des partenariats avec de nouvelles structures et créer de nouveaux temps forts telles que des journées thématiques autour de l'improvisation alliant stages et soirée spectacles.

TELETHON, décembre 2023.

Participation de la MJC, avec la participation du collectif « jouons ensemble » dirigée par Madeleine CHASSANG et l'ensemble de flûte dirigé par Lina RINTOUL ont été très appréciées.

Nous avons également reversé à l'association ALMG 1€ par stand vendu lors de la foire aux jouets.



HEURES MUSICALES, janvier 2024.



Nous retrouvons ces moments de convivialité tant appréciés. Nos artistes sont plus que jamais au rendez-vous de ce temps musical partagé, pour le plaisir des adhérents, des parents et de leur famille !

Nous avons la chance d'utiliser un des espaces scéniques de l'Espace Philippe NOIRET, ce qui permet de valoriser l'ensemble des adhérents des ateliers musicaux.

ANIMATION KIOSQUE A MUSIQUE.



A l'invitation de l'association de quartier du centre-ville, le groupe de musiciens de la MJC ont animé le kiosque de la ville un dimanche matin de juin 2023.

Ce fut l'occasion d'apporter une petite respiration champêtre autour d'un répertoire de musique principalement classique. Avec en prime de bonnes conditions météo !
Une action hors les murs à poursuivre.

4.1.1

Représentations de fin d'année des ateliers de la MJC



Organisées en juin 2023.

Ces temps forts clôturent la saison avec l'implication des activités d'arts plastiques, de danse, de musique, et de théâtre. Ce moment festif vient achever une saison au cours de laquelle chacune et chacun a pris le temps de retrouver ses repères et un rythme dans la pratique de ses activités.

4.1.2 POUR CHINER

Vide-Greniers.

Cette année, nouveau lieu, nouvelle organisation, nous avons investi les rues adjacentes à la mairie. Nous avons accueilli pas moins de 120 stands dans une ambiance familiale et festive !

Pour le côté festif, le groupe des EL Mariachi Cocula Quartet ainsi que les échassiers de la compagnie Méli-Mélo ont déambulé dans les allées pour le plus grand plaisir de toutes et tous sous un soleil radieux



Le partenariat associatif local a également permis de sensibiliser autour de la préservation de l'environnement avec l'association LCVT (représentée par Dominique BEAULATON) et de faire découvrir l'univers de la Magie avec l'association Magie sur Ordonnance (représentée par Denis VOVARD°).

Foire aux jouets, Gymnase GILARDI, novembre 2023.

Nous occupons pour la 3^{ème} année le gymnase GILARDI, qui s'avère bien adapté à ce type d'évènements. Malgré le faible nombre de stands vendus (40), le public était au rendez-vous dans une ambiance conviviale.



4.1.3 UNE ACTION PHARE.

Soirée danses du monde, en 2025 ?

Suite à la volonté commune de se retrouver autour d'un temps festif, convivial et culturel, il s'agit de créer, le temps d'une soirée, une représentation de danses du monde en faisant appel aux qualités artistiques et culturelle des associations de danses de la ville (A corps danse, Cowboy Hat Dancers, Donkey Mouso, TNT). Un projet qui devrait voir le jour en 2025 et sera destiné à l'ensemble des claytiens et au-delà !

5 Les Perspectives générales pour 2024 (Orientations).

- Faire de la MJC un lieu d'échange et de développement avec les associations partenaires.
- Investir les temps de vacances à travers la réalisation de stages, de projets en favorisant l'accès au plus grand nombre.
- Développer l'animation scientifique et les actions autour du développement durable.
- Développer des projets interdisciplinaires.
- Evènementiels : valoriser la création locale, valoriser la création interactives.
- Développer les échanges intergénérationnels et le lien avec les personnes seules.
- Développer la pratique collective de la musique.

Ces perspectives se déclineront autour de 3 axes majeurs symbolisant l'association (MJC).

3 Axes :

- la notion d'appartenance à une même association = « convivialité », « partage de valeurs communes »,
- la place des jeunes = « plus de diversité », « des jeunes aux CA »,
- la culture = « développer les sorties culturelles », « faire connaître, valoriser et partager les créations des adhérents », « s'ouvrir sur l'extérieur », « ouverture culturelle ».

Et la MJC hors les murs.

Mise en place de sorties extérieures, d'actions en direction des Clétiens (publics que l'on ne touche pas à travers les activités).

Programmer une action « phare » chaque année.

Pour 2024, le projet Danses du monde.

En partenariat avec les associations locales de danses (A corps danse, Cowboy Hat Dancers, Donkey Mouso, TNT).

Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philipe

Les Clayes-sous-Bois



Gérard Philipe
Les Clayes-sous-Bois

RAPPORT FINANCIER Exercice 2023

RAPPORT DE LA TRESORIERE - BUDGET 2023

I- CHARGES DE L'EXERCICE 2023

La MJC continue sa reprise post pandémie et les charges et produits de l'exercice repartent à la hausse sous l'effet de l'augmentation de l'activité.

Les charges sur projets ponctuels ont augmenté de 7 107 € par rapport à 2022 en raison des charges liées aux prestations cirque et animations lors des événements tels que le vide-greniers.

Les charges de fonctionnement ont également augmenté, l'ensemble des matières premières de nos fournisseurs sont à la hausse.

Les charges de personnel et des prestataires d'activités sont en hausse suite à l'augmentation du point, du nombre d'heures d'activité, l'embauche d'un animateur anglais et le remplacement d'un animateur pour maladie dont le taux horaire est plus élevé.

Les autres charges baissent de 14 368 € en raison du changement dans la présentation de la dotation provision IFC (départ en retraite). La perte sur créances correspond en partie à des produits à recevoir. Il s'agit de cotisations non perçues à fin décembre. Un point définitif sera fait en juillet.

II - PRODUITS DE L'EXERCICE 2023

Les produits sur opérations ponctuelles restent sensiblement identiques par rapport à 2022. Le produit des stages diminue en 2023 en raison de la baisse des inscriptions (par exemple, les stages cirque étaient complets en 2022 alors qu'en 2023 ils étaient au minimum des inscriptions).

Les produits des adhésions et cotisations comprennent les $\frac{3}{4}$ des produits de la saison 2022-2023 et le $\frac{1}{4}$ des produits de la saison 2023-2024.

La reprise continue avec la poursuite de l'augmentation du nombre d'adhérents.

Le montant global des subventions reste identique (134 000 € par la commune et 7 107 € par le Fonjep, Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire). La différence sur la subvention Fonjep s'explique par le versement en 2022 de la subvention de l'année 2019. L'agrément Jeunesse et sport est renouvelé pour 5 ans et le Fonjep pour 3 ans.

Le résultat négatif de 10 023 € s'explique par plusieurs points :

- Augmentation de la Masse Salariale
- Augmentation des charges de prestations
- Augmentation des charges de fonctionnement

III - CONCLUSION

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat net comptable de

- 10 023,45 € dans le compte report à nouveau.

BUDGET REALISE 2023 / BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES			PRODUITS		
CHARGES SUR PROJETS PONCTUELS	Réalisé 2023	Prévision 2024	PRODUITS SUR OPERATIONS PONCTUELLES	Réalisé 2023	Prévision 2024
Dépenses liées à des événements	809 €	4 400 €	Produits opérations ponctuelles	2 491 €	5 160 €
Dépenses liées à des stages	168 €	1 600 €			
Autres prestataires - stages	5 945 €	7 200 €	Produits des stages	2 760 €	5 200 €
Autres prestataires - événements	3 050 €	3 800 €	Revente boissons - alimentation	820 €	1 200 €
Bar événements		500 €			
Catering		500 €			
TOTAL	9 972 €	18 000 €	TOTAL	6 071 €	11 560 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS ADHESIONS - COTISATIONS		
Publicités-imprimés-affiches-plaquettes	212 €	1 000 €	Adhésions 3/4 : 2022-2023	5 405 €	
Fournitures d'activité (matériel musique et infographie...)	3 785 €	3 000 €	Adhésions 1/4 : 2023-2024	1 923 €	
Fournitures générales	5 342 €	4 000 €	Adhésions 3/4 : 2023-2024		5 985 €
Maintenance Base adhérents	1 765 €	2 000 €	Adhésions 1/4 : 2024-2025		2 500 €
Location photocopieur	2 445 €	2 600 €			
Hébergements site (sage + ovh)	434 €	700 €	Cotisations 3/4 : 2022-2023	88 145 €	
Assurance Multirisques	3 883 €	4 000 €	Cotisations 1/4 : 2023-2024	35 638 €	
Entretien du matériel (piano+four)	284 €	1 500 €	Cotisations 3/4 : 2023-2024		115 127 €
Documentation générale + Frais colloque	320 €	300 €	Cotisations 1/4 : 2024-2025		40 000 €
Gestion pale (start + DADS + 1 adh)	5 318 €	5 500 €	Remise sur cotisation	-807 €	
Honoraires comptables (cabinet + CAC+comptable)	8 330 €	9 200 €	TOTAL	130 303 €	163 592 €
Honoraires Km - déplacements		500 €			
Indemnités Km - déplacements	707 €	900 €			
Frais de mission et Réception	270 €	320 €			
Affranchissements	1 617 €	2 200 €			
Téléphone / Internet	776 €	800 €			
Frais bancaire	2 316 €	3 000 €	SUBVENTIONS		
Adhésion Cotisations (Fédération MJC...)	10 €	600 €	Subvention Communale fonctionnement		134 000 €
Frais encassement chèques vacances	268 €	500 €	Autres Subvention Communale	134 000 €	
Frais divers de gestion (siripe/surup/frais/chq cadeaux)	30 €	40 €	Fonjep	7 107 €	7 107 €
Divers (pourboires, dons courants)					
Frais d'acte et de contentieux					
Cadeaux					
Formation bénévoles		1 200 €	TOTAL	141 107 €	141 107 €
TOTAL	38 113 €	43 860 €	REPRISE SUR PROVISIONS		
CHARGES PERSONNELLS ET PRESTATAIRES			Reprise provision IFC	1 636 €	
Salaires bruts	151 416 €	157 000 €	Reprise provision IDR		0 €
Prime inflation	6 330 €		TOTAL	1 636 €	
Charges Sociales (Urssaf Médéric Chorum Mutuelle)	44 247 €	47 100 €			
Charges Sociales sur CP	162 €	1 950 €			
Cotisations formation professionnelle	3 384 €	3 449 €	PRODUITS FINANCIERS		
Provision CP + charges sur provision	633 €	6 500 €			
Prestataires d'activités	26 083 €	27 000 €			
Médecine du travail	2 381 €	2 450 €			
Autres charges liées au personnel (formation, transport...)	70 €	3 000 €	Intérêts sur comptes	2 171 €	2 200 €
Rembt transports	107 €	200 €	TOTAL	2 171 €	2 200 €
Gratifications stagiaires		500 €			
TOTAL	234 811 €	249 149 €	AUTRES PRODUITS		
AUTRES CHARGES			Remboursements formation continue		
Dotation aux amortissements	2 547 €	4 000 €	Produits divers de gestion courantes	103 €	100 €
Dotation provision IFC	3 214 €	2 000 €	Produits sur ex. antérieur		100 €
Pertes sur créances	1 248 €		Produits exceptionnels		
Droits d'auteur / SACEM / SACD	445 €	600 €	Transfert de charges		
Charges diverses de gestion courante	704 €	650 €			
Charges sur ex. antérieur		400 €			
Charges exceptionnelles					
Pertes sur cotisation	361 €				
Bénévolat (base 15€/h, 1181 heures en 2023)	15 687 €	20 000 €	Bénévolat (base 15€/h, 1181 heures en 2023)	15 687 €	20 000 €
TOTAL	24 206 €	27 650 €	TOTAL	15 790 €	20 200 €
TOTAL DES CHARGES	307 102 €	338 659 €	TOTAL DES PRODUITS	297 079 €	338 659 €
			Résultat	-10 023,45 €	0 €

**ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPPE
LES CLAYES SOUS BOIS**

Place Charles De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Sylvie DUJANY
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie régionale de Versailles
35/39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**ASSOCIATION MJC GERARD PHILIPPE
LES CLAYES SOUS BOIS**

Place Charles De Gaulle
78340 LES CLAYES SOUS BOIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association **MJC GERARD PHILIPPE**,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **MJC GERARD PHILIPPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.



J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier sur la situation financière et les comptes annuels

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier .

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Clayes sous bois, le 19 Mars 2024

Le commissaire aux comptes



Sylvie DUJANY

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS
BOIS

Place Charles de Gaulle

78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

SIRET : 78505092300024

Exercice clos du : 31 décembre 2023



SOMMAIRE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat	5
	6

ANNEXE COMPTABLE

Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	12
Etat des amortissements	14
Actif circulant - Créances	16
Comptes régularisation Actif	17
Tab var. fonds propres	18
Tab suivi des fonds dédiés	19
Etat des échéances des dettes	21
Cptes de régularisation Passif	22
Engagements	23
Honoraires commiss. aux cptes	26
Chiffre d'affaires	27

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	28
	29

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	14 570	12 108	2 462	
Autres	13 234	10 584	2 650	493
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				250
TOTAL (I)	27 804	22 692	5 112	743
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	2 151		2 151	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	887		887	117
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	314 282		314 282	292 308
Charges constatées d'avance	577		577	1 427
TOTAL (II)	317 896		317 896	293 853
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	345 700	22 692	323 007	294 596

BILAN PASSIF

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	158 389	135 098
Excédent ou déficit de l'exercice	-10 023	23 291
<i>Situation nette (sous total)</i>	148 365	158 389
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	148 365	158 389
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 000	1 000
TOTAL (II)	1 000	1 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	16 770	15 192
TOTAL (III)	16 770	15 192
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 354	11 902
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 135	16 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	107 383	91 607
TOTAL (IV)	156 872	120 015
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	323 007	294 596

COMPTE DE RÉSULTAT

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	7 329	5 860
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 311	1 135
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	125 736	99 905
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	141 107	148 214
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 636	20 269
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	103	633
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	279 221	276 016
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	74 169	54 006
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	3 384	3 013
Salaires et traitements	158 378	140 570
Charges sociales	46 966	40 884
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 547	1 991
Dotations aux provisions	3 214	16 867
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 397	924
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	291 055	258 255
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-11 833	17 761
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 171	944
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 171	944
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 171	944

COMPTE DE RÉSULTAT

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-9 662	18 705
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		4 777
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		4 777
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	361	191
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	361	191
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-361	4 586
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	281 392	281 737
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	291 416	258 446
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-10 023	23 291
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	15 687	18 601
TOTAL	15 687	18 601
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	15 687	18 601
TOTAL	15 687	18 601
TOTAL	-10 023	23 291

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

La Maison des Jeunes et de la Culture Gérard Philippe est une association d'éducation populaire créée en 1966, à but non lucratif et régie par la loi 1901.

Les MJC sont nées dans la résistance lors de la seconde guerre mondiale, d'abord à partir du mouvement "la république des jeunes" puis par la création de la Fédération Françaises des MJC avec André Philip en 1948.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

- Favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, pour l'accès de tous à l'éducation et la culture,
- Animer un lieu d'expérimentation et d'innovations sociales en encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne,
- Développer le transfert des savoirs et d'expérience entre générations,
- Respecter le pluralisme des idées et les principes de laïcité,
- Participer au développement local.

Les moyens mis en oeuvre :

La MJC Gérard Philippe est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et affiliée aux MJC en Ile-de-France-Fédération Régionale. Elle est subventionnée par la ville des Clayes-sous-Bois.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 2 membres de droit, 1 conseiller technique (directeur), et un maximum de 24 membres élus. Chaque adhérent ayant plus de 16 ans à la date de l'assemblée générale et étant à jour de son adhésion peut devenir administrateur en se présentant aux élections organisées lors de l'Assemblée Générale annuelle (durée du mandat : 3 ans).

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur une équipe de 25 personnes dont 18 salariés et 7 prestataires ainsi qu'une vingtaine de bénévoles.

Elle propose notamment une vingtaine d'activités régulières durant la période scolaire, des stages thématiques pour enfants et adultes ainsi que des événements ponctuels (soirées thématiques, événements historiques, videgreniers, foire aux jouets etc...).

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 14/03/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux principes comptables généralement admis en France selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable.

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les comptes de l'exercice ont ainsi été arrêtés, conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif au plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif, complété par le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le précédent règlement.

L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 ans
- Matériel informatique	2 à 5 ans
- Mobilier	3 à 10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

SUBVENTIONS

1. Subventions d'exploitation

Les subventions sont comptabilisées selon leur nature et utilisées selon les modalités spécifiques à chaque convention de financement.

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'ont pas été encore utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard sont alors :

- soit comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période théorique de financement du projet est clôturée,
- soit comptabilisées en produits constatés d'avance lorsque la subvention est pluriannuelle et que la période théorique de financement n'est pas clôturée.

En fin d'année, si le projet n'est pas encore achevé,

- la valeur des fonds dédiés est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage;

- la valeur des produits constatés d'avance est soit déterminée au prorata temporis, soit est équivalente à la différence entre la notification et l'ensemble des dépenses affectées au projet depuis son démarrage selon le type de convention et les activités.

2. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur la même durée que celle relative aux amortissements des biens qu'elles financent.

En cas de financement d'un bien décomposable, ces subventions sont par ailleurs ventilées proportionnellement entre les différents composants. Leur reprise intervient alors au même rythme que l'amortissement des composants.

DÉROGATIONS À UNE PRESCRIPTION COMPTABLE

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

MODIFICATION DE PRÉSENTATION OU D'ÉVALUATION

Aucune modification de présentation ou d'évaluation significative ne mérite d'être signalée.

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au total, les mouvements réalisés au cours de l'exercice (investissement, mise au rebut et cessions) se décomposent ainsi :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		10 972		3 598
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers Matériel de transport Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	9 667		3 567
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	20 639		7 165
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		250		
		TOTAL	250		
		TOTAL GENERAL	20 889		7 165

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				14 570	
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			13 234	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					27 804	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			250		
TOTAL				250		
TOTAL GENERAL				250	27 804	

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

AMORTISSEMENTS

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et/ou d'une dépréciation.

Les actifs font l'objet d'un amortissement dont la durée est déterminée lors de son acquisition compte tenu des caractéristiques techniques du bien et de l'utilisation que l'association entend en faire.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		10 972	1 136		12 108
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	9 174	1 411		10 584
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		20 145	2 547		22 692
TOTAL GENERAL		20 145	2 547		22 692

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers								
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 151	2 151	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	530	530	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	356	356	
	Charges constatées d'avance	577	577	
TOTAUX		3 614	3 614	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	577
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	577

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

a) Fonds propres

Les fonds propres ne font apparaître aucun changement sur l'exercice.

b) Apports

L'association ne possède pas de propres associatifs issus d'apport des membres.

c) Affectation du résultat

Le report à nouveau, après l'excédent comptable de l'exercice 2022 de 23 290,92 €, présente un solde créditeur de 158 388,82 €.

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	135 097,90	23 290,92			158 388,82
Excédent ou déficit de l'exercice	23 290,92	-23 290,92	-10 023,45	23 290,92	-10 023,45
TOTAUX	158 388,82		-10 023,45	23 290,92	148 365,37

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'ont pu encore être utilisées à la clôture de l'exercice conformément à l'engagement pris à leur égard, sont comptabilisées en fonds dédiés lorsque la période financée pour l'action est achevée.

La subvention municipale reçue par l'association, est affectée à un projet défini.

Pour ces projets ou actions qui n'ont pu aboutir sur l'exercice en cours, le financement est reporté sur le prochain exercice par des engagements à réaliser imputés en fonds dédiés.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Les Clayes sous Bois - Diane de Poitiers (2020)	1 000,00					1 000,00	
TOTAL	1 000,00					1 000,00	

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

L'association ne bénéficie pas de ressources provenant de l'étranger.

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	14 354	14 354		
Personnel & comptes rattachés	22 850	22 850		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 687	11 687		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	598	598		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	107 383	107 383		
TOTAUX	156 872	156 872		

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	107 383
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	107 383

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 139
Dettes fiscales et sociales	8 817
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 955

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité est égale à un quart de mois par année de présence. Cette indemnité est portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

Les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Le montant de la provision s'élève à 16 770 euros.

SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

- Informations relatives à la rémunération des dirigeants : les trois plus hauts cadres dirigeants, au sens de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement associatif, font partis du conseil d'administration et sont toutes des personnes bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte par l'association.

- L'association bénéficie d'aides non financières ou contributions volontaires par lesquels des personnes physiques ou morales apportent à l'association un travail, des biens ou d'autres services à titre gratuit.

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires font l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail sont valorisées sur la base d'un taux horaire de 15 € brut,
- Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

a. Autres contributions volontaires

1. Mise à disposition des infrastructures par la Ville des Clayes-Sous-Bois

La Ville des Clayes-Sous-Bois met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour son siège administratif et certaines de ses activités (ex : guitare, four à poterie, cours d'Anglais) l'ensemble du sous sol, du rez-de-chaussée et le 1er étage de l'aile droite de la mairie.

Sur l'année, la Ville met à disposition de l'association, à titre gracieux, pour ses activités, les infrastructures suivantes :

Espace Philippe Noiret :

- 70 heures d'activités hebdomadaires (hors vacances scolaires),
- 2 spectacles vivants (en juin).

Les communs du château : stages enfants/ados durant les vacances scolaires.

Le complexe sportif «Thierry Gilardi» : 6 heures d'activités hebdomadaires

- Salle « G.R.S. » pour : Acti'Gym- gymnastique,
- Salle« DOJO» pour : Relaxation active,
- La salle du "Chêne sorcier" pour : 2,50 heures hebdomadaires.
- La salle "Maurice Martin" pour : 2 heures hebdomadaires.

2. Mise à disposition des moyens humains et techniques par la Ville des Clayes-Sous-Bois

Pour faciliter les missions de la MJC, la Ville, qui reste de fait maître et prioritaire de sa propre logistique, met annuellement gracieusement à sa disposition des moyens humains et techniques.

Sur l'année, compte tenue de la situation sanitaire, le contexte de la pandémie n'a pas permis l'utilisation à plein des mises à disposition (notons cependant les organisations suivantes : talents claytiens, world clean up day et foire aux jouets).

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

b. Bénévolat

En 2023, le bénévolat a été valorisé comme suit :

intitulé	nbre bénévoles	nbre heures	fréquence	total heures
CA/Bureau élargi	10	3	6	180
Commissions				
AG	2	3	2	12
tarifaire	3	1	2	6
forum	9	3	1	27
événements	4	2	4	32
Evènements				
AG	5	2	1	10
foire aux jouets	15	6	1	90
représentation fin d'année	5	3	2	30
vide grenier	15	3	1	45
heures musicales	4	2	1	8
inscriptions rentrée	2	5	2	20
danses du monde	1	6	1	6
soirée improvisation	5	3	2	30
forum	18	6	1	108
Peinture autonome	2	2,5	32	160
Oser bouger (activité)	1	3	32	96
soirée téléthon	2	2	1	4
communication	2	3	4	24
Réunions diverses	3	3	4	36
Entretien/classement/rangements	1	4	10	40
Comptabilité/trésorière	1	1	32	32
Total	110			996
Base 15€/h				14 940,00 €
Valorisation avec charges (base 5%)				15 687,00 €

ENGAGEMENTS DONNÉS

La structure n'a donné aucun engagement y compris en matière de crédit-bail.

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS REÇUS

La structure n'a bénéficié d'aucun engagement en sa faveur.

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sylvie DUJANY
35-39 Avenue Jules Ferry
78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	3 010	3 010
TOTAL	3 010	3 010

ANNEXE COMPTABLE

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

VENTILATION DES RESSOURCES

PRODUITS	Ressources France	Ressources Export	Total
Cotisations des activités	123 783		123 783
Cotisations des stages	2 760		2 760
Recettes bar évènements	820		820
Produits évènements	2 491		2 491
Adhésions	7 329		7 329
Remise sur activités & stages	-807		-807
Subventions d'exploitation	141 107		141 107
Ressources	277 482		277 482

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

MJC G. PHILIPPE LES CLAYES SOUS BOIS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Du 01/01/22 Au 31/12/22	en %
TOTAL DES RESSOURCES	129 046,62	100,00	101 040,25	100,00
Ventes de biens	3 310,98	100,00	1 135,07	100,00
- Coût d'achat des biens vendus				
MARGE COMMERCIALE	3 310,98	100,00	1 135,07	100,00
Taux de marge commerciale				
Production vendue	125 735,64	100,00	99 905,18	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	125 735,64	100,00	99 905,18	100,00
+ Cotisations	7 328,50	5,68	5 860,00	5,80
+ Concours publics et subventions d'exploitation	141 107,00	109,35	148 214,00	146,69
+ Versements des fond. ou cons. de la dot. consommable				
+ Ressources liées à la générosité du public				
- Approvisionnements				
- Autres achats et charges externes	74 168,69	57,47	54 005,91	53,45
- Aides financières				
VALEUR AJOUTÉE	203 313,43	157,55	201 108,34	199,04
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 383,53	2,62	3 013,34	2,98
- Charges de personnel	205 344,83	159,12	181 454,11	179,59
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-5 414,93	-4,20	16 640,89	16,47
+ Autres produits	103,15	0,08	2 359,89	2,34
- Autres charges	2 396,65	1,86	923,55	0,91
+ Produits exceptionnels			4 777,00	4,73
- Charges exceptionnelles	361,23	0,28	191,41	0,19
EXCÉDENT BRUT CORRIGÉ	-8 069,66	-6,25	22 662,82	22,43
+ Produits financiers	2 171,15	1,68	943,90	0,93
- Charges financières				
+ Résultat sur cessions d'actifs VMP				
COÛT DE FINANCEMENT	2 171,15	1,68	943,90	0,93
- Impôts sur les bénéfices				
- Participation des salariés aux résultats				
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	-5 898,51	-4,57	23 606,72	23,36
+ Résultat sur cessions d'actifs				
- Dotations aux amts, aux dépréc. et provisions	5 760,94	4,46	18 857,80	18,66
+ Reprises sur provisions, dépréc. et transferts de charges	1 636,00	1,27	18 542,00	18,35
- Report en fonds dédiés				
+ Utilisations en fonds dédiés				
+ Subventions d'équipement virées au résultat				
RÉSULTAT NET	-10 023,45	-7,77	23 290,92	23,05